M.R.C. DES BASQUES
MUNICIPALITE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu tiendra une séance extraordinaire le mardi 12 décembre 2023 à 18 h 00 à la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

ORDRE DU JOUR

Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 de même que du programme triennal des immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu tiendra une séance extraordinaire le lundi 18 décembre 2023 à 18 h 00 à la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

ORDRE DU JOUR

Adoption du règlement fixant les taxes foncières (générales et spéciales) ainsi que des autres modes de taxation (compensations ou tarifications) nécessaires à l'exercice financier 2024

DONNÉ à Saint-Jean-de-Dieu,
ce 1e jour de décembre deux mille vingt-trois

Greffier-trésorier